

BCT 500 BCT500 rappelle Boulettes d'agneau semoule aux légumes du soleil



- Noms des modèles ou références concernés : **Barquette d'un plat préparé à partir de boulettes d'agneau et de semoule aux légumes**
- Marque : **Sans Marque**
- Lot **LT22094** Date limite de consommation **18/04/2022**
- Conditionnements : **Barquette transparente de 320 g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/04/2022 au 16/04/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 67.447.002 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins Fresh (voir liste ci-jointe) et Marché Savoyard (St Alban)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de *Bacillus cereus* présomptif au-dessus du seuil d'alerte à DLC**
- Risques encourus par le consommateur : ***Bacillus cereus***

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les *Bacillus cereus* se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 2 mai 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre